



**ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27**  
**([www.riverains-a27.asso.fr](http://www.riverains-a27.asso.fr))**

Madame Martine AUBRY  
Présidente  
LMCU  
1, rue du Ballon  
BP 749  
59034 LILLE CEDEX

Gruson, le 14 mars 2011

**Objet : Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association du 23 février 2011**

Madame la Présidente,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association qui s'est tenue le 23 février dernier.

Comme annoncé dans le courrier d'invitation qui vous a été adressé en temps utile, les travaux de protection avancent, mais de nombreuses inquiétudes et mécontentements subsistent.

Pour la plupart, ils ont été évoqués et débattus en séance.

L'association sera extrêmement vigilante sur les conditions de réception des ouvrages réalisés et le respect des garanties de résultat toujours affirmées par l'État, et ce, quelles que soient les conditions de trafic qui pourraient résulter des projets d'aménagement routiers en gestation sur la métropole.

L'association demande fermement dès à présent la mise en place de limitation de vitesse sur l'A27 compte tenu de l'insuffisance, avérée par les études du projet, des protections mises en place.

En fonction des réponses apportées par ses interlocuteurs, élus et responsables administratifs, aux interrogations et aux demandes légitimes des riverains, l'association mettra en oeuvre des actions médiatiques adaptées, dont le principe a été adopté en assemblée générale à l'unanimité des présents ou représentés moins une voix (celle de M. DUQUENNE, adhérent de l'association, mais également maire de GRUSON).

L'association tient à remercier particulièrement

- M. LAZARO, notre député, qui a toujours été à notre écoute et a favorisé les conditions de dialogue avec l'État, malheureusement peu exploitées par celui-ci.
- M. ZOUTE, maire de Chérengh, pour son soutien public et appuyé à nos actions
- M. DELRUE, maire de Baisieux, qui a accepté de débattre avec franchise sur les projets qui créent polémique, preuve qu'un débat public peut, en dissipant tout malentendu ou procès d'intention, créer les conditions d'une solution acceptable par toutes les parties.
- M. LEMAIRE, directeur des services techniques de LMCU, également présent qui a assuré que LMCU continuera à accompagner l'association dans ses demandes.

L'association prend acte de toutes ces positions et espère que les difficultés actuelles, dont beaucoup résultent d'un manque de transparence et d'informations élémentaires, seront réglées rapidement

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Bernard FOUCHER, Président

P.J. Procès-verbal de l'AG de l'association du 23 février 2011

Diffusion :

*Monsieur Thierry Lazaro Député, Madame Martine Aubry Présidente de LMCU, Monsieur Luc Monnet Président CCPP, Monsieur Bernard Debreu Vice-Président de LMCU, Monsieur Damien Castelain Vice Président LMCU, Madame Jocya Vancoillie Vice Présidente du Conseil Général, Monsieur Dominique Bailly Conseiller Régional, Messieurs les maires des 7 communes concernées : Anstaing (M. Willocq), Baisieux (M. Delrue), Camphin en Pévèle (M. Dufermont), Chérengh (M. Zoute), Gruson (M. Duquenne), Lesquin (M. Wattebled), Sainghin en Mélantois (M. Ducrocq)*

**ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27**

☎ : 03 20 41 02 20

21 rue Pasteur 59152 GRUSON

✉ : [bfoucher59@gmail.com](mailto:bfoucher59@gmail.com)